



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

DIRECTION GENERALE  
DIRECTION CONTROLE ET SECURITE DES VOLS

DECISION N° 101 /25/ANAC/DG

portant adoption de la partie 3 du règlement aéronautique national togolais relatif à la protection de l'environnement - Émission de CO<sub>2</sub> des avions (RANT 16 Part 3)

LE DIRECTEUR GENERAL

Sur le rapport conjoint du chef de la cellule juridique et du directeur contrôle et sécurité des vols ;

Vu la loi n° 2016-011 du 7 juin 2016 portant code de l'aviation civile ;

Vu le décret n° 2019-007/PR du 6 février 2019 portant délégation de compétence au directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté n° 031/MIT/CAB du 31 juillet 2015 portant adoption du règlement aéronautique national togolais relatif à la protection de l'environnement (RANT 16) ;

DECIDE :

**Article 1 :** La présente décision adopte la partie 3 du règlement aéronautique national togolais relatif à la protection de l'environnement (RANT 16) en annexe.

**Article 2 :** Le RANT 16 Part 3 porte sur les émissions de CO<sub>2</sub> des avions.

Le RANT 16 PART 3 fait partie intégrante du RANT 16 qui fixe les dispositions relatives à la protection de l'environnement dans le domaine de l'aviation civile.

**Article 3 :** Le RANT 16 Part 3 adopté est publié sur le site web de l'ANAC à l'adresse [www.anac-togo.tg](http://www.anac-togo.tg). Il est également disponible à la bibliothèque de l'ANAC.

La présente décision sera publiée au Journal officiel de la République togolaise.

**Article 4 :** Le directeur contrôle et sécurité des vols est chargé de l'exécution de la présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Lomé le

02 SEPT 2025



Le Directeur Général

**COLE IDRISOU Abdou Ahabou**

**Ampliation :**

- |                                   |    |                     |    |                 |    |
|-----------------------------------|----|---------------------|----|-----------------|----|
| - SG/MTRAF                        | 01 | - AEROCLUB DU GOLFE | 01 | - ST HANDLING   | 01 |
| - TOUTES LES COMPAGNIES AERIENNES | 01 | - ACTION AIR        | 01 | - AEROTRANSPORT | 01 |
| - AEROSERVICES                    | 01 | - AFA               | 01 | - BTL           | 01 |
| - NQE                             | 01 | - ASECNA            | 01 | - JORT          | 01 |
| - ET-MRO                          | 01 | - SALT              | 01 | - ARCHIVES      | 01 |